FREDON
CENTRE-VAL DE LOIRE

News Letter

N° 15 • Septembre 2024

L'expertise végétale pour la santé de l'environnement et des Hommes

Sommaire

Les viroses ToBRFV et ToLCNDV — Page 1

La charte + Nature — Page 3

L'ambroisie trifide — Page 4

Entretien Ecologique des terrains sportifs — Page 8

Chartes frelon & chenilles — Page 6

FREDON CVL mets à disposition des outils de communication — Page 5

L'actualité FREDON & les évènements à ne pas manquer — Page 9

Où nous retrouver ?

cliniquedu vegetalcvl

Clinique du Végétal

fredon.fr/cvl

02 38 42 13 88 (site 45)
02 47 66 27 66 (site 37)
contact@fredon-centrevaldeloire.fr

Les viroses
ToBRFV et ToLCNDV

Qu'est-ce qu'un virus ?

C'est une **particule microscopique infectieuse** qui se réplique en pénétrant dans une cellule (hôte), dont il utilise le métabolisme et les constituants pour se développer et se disséminer. Il existe des virus qui infectent des animaux d'autres des végétaux. S'ils provoquent des maladies les virus peuvent être considérés comme des germes pathogènes. Il est à retenir que **les virus de végétaux ne sont pas transmissibles aux animaux et aux humains**. Aucun impact sanitaire n'est à craindre en cas d'ingestion. En revanche, les **fruits** issus des plantes **contaminées perdent leurs qualités gustatives** (en raison d'une rupture de maturation).

Origine de ces deux virus émergents

ToLCNDV (Tomato Leaf Curl New Delhi Virus) : Apparu en Inde en 1992, sur des plants de tomates, le virus est arrivé en Europe (Espagne, Portugal, Italie et Grèce), avant d'arriver en France en septembre 2020 sur des cultures de courgettes.

ToBRFV (Tomato brown rugose fruit virus) : Les premiers signalements datent de 2014 en Israël et 2015 en Jordanie. En février 2020 l'agence sanitaire confirme sa présence en France dans des serres professionnelles du Finistère sur tomates.

Ces virus sont des organismes de quarantaine contre lesquels la lutte est obligatoire en France. Ils sont très stables et peuvent survivre plusieurs mois sur des supports inertes sans perdre de pouvoir infectieux.

ToLCNDV

ToBRFV

Symptômes et dégâts

Sur les feuilles des plantes infectées

- **Enroulement** des feuilles qui se recroquevillent et restent petites
- Présence de **mosaïque**
- Jaunissement internervaire
- Chlorose des feuilles

Sur les fruits des plantes infectées

- **Fruits bosselés**, **craquelés** ou **fendus**
- Croissance fortement ralentie ou stoppée suivant le degré de contamination

Sur les feuilles

- **Mosaïque** de plages **vertes** et **jaunes** diffuse et non limitée par les fines nervures de la feuille
- Les grosses nervures peuvent être décolorées
- Déformation des feuilles : **réduction anarchique de la surface des folioles**, **boursouflures**.

Sur les fleurs

- **Taches nécrotiques** sur les pédoncules et le calice

Sur les fruits mûrs

- Présence de larges **taches diffuses**, sans contours définis d'abord jaunes puis virant progressivement au brun
- **L'épiderme** du fruit devient **rugueux**
- **Maturation irrégulière**

ToLCNDV

Fruit bosselé

Présence de mosaïque

ToBRFV

Symptômes importants du virus

Présence de mosaïque

Mesures prophylactiques

Comme tous les virus de plantes, il n'existe **aucun moyen curatif** une fois les végétaux contaminés. Il est donc important de **prévenir l'apparition de ces virus** en utilisant des plants sains et en inspectant régulièrement les cultures (éliminer les plantes infectées).

ToLCNDV

- Contrôler les populations de *Bemisia tabaci* (aleurode tu tabac ou « mouche blanche »), principal vecteur du virus.
- Privilégier l'utilisation de serres étanches aux insectes pour les cultures sensibles.

Bemisia tabaci adulte

Bemisia tabaci stade larvaire

ToBRFV

- Avant la taille ou l'effeuillage des tomates, repérer les plantes douteuses et tailler celles présentant un risque en dernier.
- Tailler ou effeuiller avec trempage des mains dans le lait.
- A la fin de l'opération de taille ou d'effeuillage, tremper la lame de l'outil dans de l'eau de javel au moins 10 minutes et rincer à l'eau claire.
- Pour la suppression de l'axillaire ou de la feuille, il est préférable de casser (sans couteau) les axillaires à l'état jeune, la cicatrisation sera toujours meilleure.
- Respecter le bon espacement entre les plants au moment de la plantation pour éviter que les plantes ne se touchent au stade adulte.

En cas de suspicion, il est impératif de contacter :

- SRAL CVL : 02 38 77 40 00
- FREDON CVL : 02 38 42 13 88

Une charte pour valoriser la gestion écologique et durable des espaces extérieurs

Face aux problématiques environnementales actuellement rencontrées (déclin de la biodiversité, pollution des milieux, morcellement des espaces, développement d'espèces exotiques envahissantes, …), il est primordial de mettre en œuvre des modes d'entretien des espaces extérieurs plus écologiques. C'est dans ce contexte que la Charte +Nature a été élaborée par le réseau FREDON.

Elle s'inspire de la Charte d'entretien des espaces publics créée en 2008 par FREDON Basse-Normandie sur le thème de la réduction des produits phytosanitaires, et s'inscrit dans les objectifs des plans Ecophyto et Biodiversité. Elle a pour objectifs :

- **L'amélioration de la qualité des eaux,**
- **La protection des écosystèmes et de la biodiversité,**
- **La préservation de la santé humaine.**

La Charte +Nature est proposée **aux collectivités et aux structures publiques et privées** souhaitant **s'engager** dans une **gestion écologique et durable de l'ensemble de leurs espaces extérieurs.**

Cette Charte est basée sur **3 niveaux de progression** qui permettent d'avancer « pas à pas » selon les capacités de la structure engagée, en se basant sur **5 thématiques** (4 thématiques +Nature et la thématique « produits phytosanitaires »).
Diverses solutions techniques sont proposées pour chacune des 4 thématiques +Nature. La réalisation d'une action donne droit à un ou plusieurs « + » selon le bénéfice qu'elle entraîne en faveur de l'environnement (cf. grille de notation des actions en fin de la présente notice). La valorisation de l'existant (aménagements, outils de communication, …) s'appuie sur des travaux réalisés par la structure depuis moins de 5 ans.

FREDON CVL vous accompagne dans cette démarche et s'adapte à vos spécificités. Contactez-nous pour avoir plus de renseignements !

CHARTE
+NATURE

1 CHARTE 3 NIVEAUX 5 THEMATIQUES 63 CRITERES

+ REDUIRE/ARRETER LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES
+ REDUIRE LES DECHETS VERTS
+ FAVORISER LA BIODIVERSITE
+ MIEUX GERER L'EAU
+ COMMUNIQUER

Vous désirez en savoir plus ?

FREDON FRANCE

L'ambroisie trifide

Ambrosia trifida

Tout comme l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide est **classée au code de la santé publique comme espèce nuisible à la santé humaine.**

Plante annuelle à germination printanière – estivale et à croissance rapide

Fleurs mâles et femelles sur la même plante (plante monoïque)

Buisson pouvant atteindre 4 mètres de haut

Fleurs mâles : groupées en longs épis au sommet des tiges

Fleurs femelles : situées sous les fleurs mâles, insérées à l'aisselle des feuilles à la base des épis, isolées ou groupées par deux

Les feuilles possèdent de 1 à 5 lobes (le plus souvent 3) de 4 à 15 cm de long

Période de pollinisation : **Août – Septembre**

- Rhinite
- Conjonctivite
- Urticaire, eczéma
- Trachéite, asthme

➔ Se développe souvent dans les **champs cultivés**. S'établit facilement en **bordure de cours d'eau**.

Vous êtes Référents ambroisie ?

Rejoignez le groupe facebook "Groupe d'échange Référents ambroisie France" pour partager des informations et échanger sur les bonnes pratiques de lutte contre l'ambroisie.

Pour en savoir plus

- Observatoire des ambroisies
- Plateforme de signalement de l'ambroisie

OBSERVATOIRE DES AMBROISIES
FREDON FRANCE

FREDON CVL met à disposition des outils de communication !

Au besoin, FREDON Centre-Val de Loire peut mettre à disposition plusieurs outils de communication concernant diverses thématiques :

Roll up sur plusieurs thématiques : frelon asiatique, ambroisie (11 roll'up), chenilles processionnaires...

Le Kit pédagogique Cap'tain Allergo

Sensibilisation à l'ambroisie

Durée : environ 2h **- Age :** 8 à 12 ans
Effectif : dans l'idéal, un groupe de 15 à 20 jeunes
Contenu : 4 panneaux - 3 tapis à poser au sol - 1 guide pédagogique - Cd-rom & Vidéos sur You tube - tampons - carnets de mission

La mallette Cap'tain Allergo est aussi disponible à l'achat Contactez-nous !

La Mallette pédagogique Cap'tain Allergo

Sensibilisation à l'ambroisie en jouant à différents jeux

Durée : de 1/4h à une journée selon les activités réalisées
Age : de 8 à 12 ans
Effectif : 1 ou plusieurs groupes de 4 à 6 enfants

Vous souhaitez en savoir plus ?

santeenvironnement@fredon-centrevaldeloire.fr

Les chartes de bonnes pratiques Chenilles processionnaires & Frelon asiatique

Les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires du chêne (*Thaumetopoea processionea*) et du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) sont classées nuisibles pour la santé humaine dans le code de la Santé publique depuis 2022. En effet, elles présentent des soies très urticantes engendrant des atteintes cutanées, respiratoire, oculaires ou digestives, que ce soit chez les humains ou les animaux. Elles présentent également un impact sur les arbres (défoliation, ralentissement de la croissance, fragilisation de l'arbre).

FREDON Centre Val de Loire propose une charte de bonnes pratiques de lutte contre les chenilles processionnaires du chêne et du pin à destination des entreprises 3D ayant pour objectifs :

La protection de la population
en particulier de la population sensible (enfants et personnes à risque) mais également de l'opérateur procédant à la destruction.

La protection des arbres
vis-à-vis de la défoliation

La protection de l'environnement
vis-à-vis des risques de contamination par les produits biocides

Formation Reconnaître les chenilles processionnaires et appliquer les méthodes de lutte adaptées

Pour les entreprises 3D

28/11 matin - Chambray-Lès Tours
12/12 matin - Orléans

Pour plus d'information, contactez-nous ! santeenvironnement@fredon-centrevaldeloire.fr

Le frelon asiatique

Aussi appelé frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*), a été signalé en France depuis 2004. Sa propagation et l'expansion de l'espèce posent des problèmes écologiques en exerçant une pression sur les populations d'insectes locaux comme les abeilles domestiques. Elle met en péril des écosystèmes et engendre des problèmes économiques en affectant l'activité des apiculteurs. Ses piqures dangereuses peuvent aussi impacter les humains.

Le plan de lutte contre le frelon à pattes jaunes, élaboré par GDS France et FREDON France, deux Organismes à Vocation Sanitaires, a pour objectifs :

- La protection des ruchers
- La protection des populations
- La protection de la biodiversité

Pour appuyer ce plan de lutte, FREDON CVL a mis en place une charte de bonnes pratiques pour la destruction des nids de frelons asiatiques. FREDON CVL réalise par la même occasion un recensement des nids, permettant de suivre l'évolution des populations de frelons en Centre Val de Loire.

Retrouvez le formulaire en ligne

La signature et le respect de la charte, sous condition d'adhésion à FREDON CVL, permettent à l'applicateur hygiéniste une visibilité sur le site de FREDON CVL et sur le site de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre Val de Loire ainsi que la participation à des réunions d'échange avec les autres signataires de chaque charte. **Le signataire s'engage à une obligation de résultat de destruction des individus de processionnaires et/ou de destruction des nids de frelon asiatiques.**

Retrouvez la liste des applicateurs hygiénistes

- Chenilles processionnaires (en cours)
- Frelon asiatique

L'entretien écologique des terrains sportifs

L'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les espaces ouverts au public est encadrée par plusieurs textes afin de mieux protéger la santé des usagers et de notre environnement. Les dernières évolutions réglementaires précisent la situation pour les terrains de sport. Ainsi, depuis le 1er juillet 2022, les mesures de la Loi Labbé se sont durcies et interdisent l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces fréquentés par du public, terrains de sport compris.

Certains équipements sportifs bénéficiaient jusque-là d'une dérogation car cela représentait d'importants enjeux en termes de gestion durable, ainsi que des contraintes d'entretien importantes. Mais à compter du 1er janvier 2025, ces équipements sportifs que sont les terrains de grands jeux, les pistes d'hippodrome, les terrains de tennis sur gazon (dont l'accès est réglementé, maitrisé et réservé aux utilisateurs) et les départs, greens, fairways et practices des golfs seront désormais concernés par cette interdiction.

Pour aider et accompagner les gestionnaires de terrains sportifs, FREDON CVL propose un appui technique pointu et approfondi de la mise en œuvre d'une stratégie visant à tendre vers le zéro phyto dans la gestion des terrains de sport engazonnés :

- **Conseils d'entretien** pour répondre aux contraintes d'usages et exigences sportives en limitant les impacts environnementaux,
- **Appui pour une meilleure connaissance de son terrain** afin de choisir les opérations d'entretien adaptées,
- **Aide à l'optimisation des coûts d'entretien** en garantissant une bonne qualité de gazon.

Cet accompagnement se réalise en plusieurs phases et comprend des visites de terrain, des propositions de préconisations adaptées aux contraintes et aux moyens du gestionnaire, des temps d'échanges et de formation sous forme de demi-journées thématiques et des suivis de l'évolution des pratiques.

Vous souhaitez être accompagné dans cette démarche ?

santeenvironnement@fredon-centrevaldeloire.fr

L'actualité FREDON & les événements à ne pas manquer

Les événements

Nous y serons, venez nous rencontrer !

- 24.09 Journée Santé-Environnement - *Channay-sur-Lathan (37)*
- 25.09 Ville à Joie - *Civray (18)*
- 26.09 Assises Régionales du cadre de vie et de l'embellissement des communes - *Aubigny sur Nère (18)*
- 28.09 Atelier jardinier amateur - *Chartres - Ile Hébert (28)*
- 09.10 Ville à Joie - *Neuvy Deux Clochers (18)*
- 12.10 AG de l'association des Maires - *Dreux (28)*
- 19.10 Ville à Joie - *Pigny (18)*
- 07.11 Ma retraite, j'en profite ! - *Château-Renault (37)*
- 19.11 Préventissimo - *Maillé (37)*

Ça s'est passé cet été

Stands FREDON CVL

Juin

Ville à joie – 18 (Civray et Savigny en Septaine) et 36 (Belâbre et Mauvières)

Les évènements Ville à joie sont des tournées itinérantes qui ont pour objectif de ramener de façon ponctuelle des services et des animations au cœur des villages. FREDON CVL participe à ces tournées dans les départements du Cher et de l'Indre.
A cette occasion, nous présentons nos actions sur les espèces invasives (ambroisie, chenilles processionnaires, berce du Caucase, fourmis…), le bulletin JEVI (jardins, espaces végétalisés et infrastructures) ainsi que le laboratoire la Clinique du Végétal®.

AG de l'association des Maires de Châteauroux (36)

Juillet

Fête de l'environnement aux Rouchoux – Semblançay (37)

Septembre

Festi Campagne – Lavardin (41)

Journée du développement durable – Chartres (28)